

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G (Lux) Optimal Income Fund

un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1

Catégorie CI-H en CHF – Actions de capitalisation n° ISIN LU1797814172

Géré par M&G Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à générer à la fois une croissance du capital et un revenu liés à une exposition à des flux de revenu optimaux sur les marchés financiers.

Principal investissement : d'une manière générale, le fonds investit dans divers types d'actifs, dans les limites d'investissement suivantes :

au moins 50 % en titres à revenu fixe (y compris des obligations et des titres adossés à des actifs) ;

jusqu'à 20 % en actions de sociétés.

Le fonds investit dans des obligations émises par des États, des agences gouvernementales ou des sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents. Ces obligations peuvent être libellées dans n'importe quelle devise. Le fonds peut investir dans des obligations de toute qualité de crédit et jusqu'à 100 % de son actif dans des obligations de qualité inférieure. En règle générale, au moins 80 % du fonds est investi dans des actifs libellés en euros ou dans d'autres devises couvertes en euros.

Des exclusions fondées sur des normes s'appliquent aux investissements directs du fonds. Il s'agit d'investissements réputés ne pas respecter les normes de conduite généralement reconnues en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le fonds maintient une notation ESG moyenne pondérée supérieure à la notation ESG moyenne de l'indice de référence.

Autres investissements : titres de créance convertibles conditionnels, autres fonds et liquidités ou actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités.

Utilisation d'instruments dérivés : les instruments dérivés sont utilisés à des fins d'investissement et pour réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie :

Approche d'investissement : le fonds est du type obligataire, flexible et mondial. Le gestionnaire des investissements sélectionne les investissements sur la base de l'évaluation de différents facteurs : aspects macro-économiques, actif, secteur, action. Répartir les investissements entre émetteurs et secteurs est essentiel à la stratégie du fonds. En visant un flux de revenus optimal grâce aux investissements, le gestionnaire d'investissement peut investir dans les actions d'une société si elles présentent une opportunité d'investissement plus attractive que ses obligations. Les aspects liés aux facteurs ESG font partie intégrante des analyses de crédit et des décisions d'investissement.

Approche d'investissement responsable : le fonds applique une approche d'orientation positive ESG, telle que définie dans le prospectus.

Indice de référence : un indice composite constitué de :

- 1/3 Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate, couvert en EUR
- 1/3 Indice Bloomberg Global High Yield, couvert en EUR
- 1/3 Indice Bloomberg Global Treasury, couvert en EUR

L'indice de référence est un comparateur utilisé uniquement pour évaluer la performance du fonds et ce dernier reflète la portée de la politique d'investissement du fonds, sans limiter la construction du portefeuille. Le fonds fait l'objet d'une gestion active. La composition du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence. L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc pas les Critères ESG.

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Internet de M&G :

- un [glossaire](#) des principaux termes,
- le Prospectus, y compris l'objectif et la politique d'investissement du fonds
- les [Critères ESG](#) ce qui inclut l'approche du fonds en ce qui concerne les exclusions.
- des rapports périodiques décrivant les caractéristiques non financières du fonds.

Informations supplémentaires

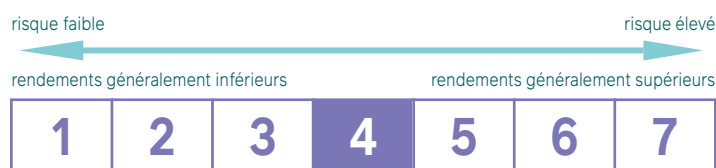
Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Les ordres reçus avant 13 h (heure de Luxembourg) seront traités au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur vos rendements.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



■ L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 4, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse moyennes.

■ La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

■ La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

■ La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

■ Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.

■ Les obligations à haut rendement comportent généralement un risque plus élevé que les émetteurs d'obligations ne soient pas en mesure de payer les intérêts ou de rembourser le capital.

■ Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.

■ Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.

■ Le fonds est exposé à différentes devises. Des produits dérivés sont utilisés pour minimiser, mais pas toujours éliminer, l'impact des fluctuations de change.

■ Le processus de couverture vise à minimiser, mais ne peut éliminer l'effet des fluctuations de change sur la performance de la catégorie d'actions couverte. Les opérations de couverture limitent également la possibilité de profiter des fluctuations favorables des taux de change.

■ Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.

■ Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.

■ Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

■ Les informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs externes de données peuvent être incomplètes, inexacts ou indisponibles. Il existe un risque que le gestionnaire d'investissement évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur, conduisant à une inclusion ou à une exclusion inappropriée d'un titre dans le portefeuille du fonds.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse www.mandg.ch/documentation

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

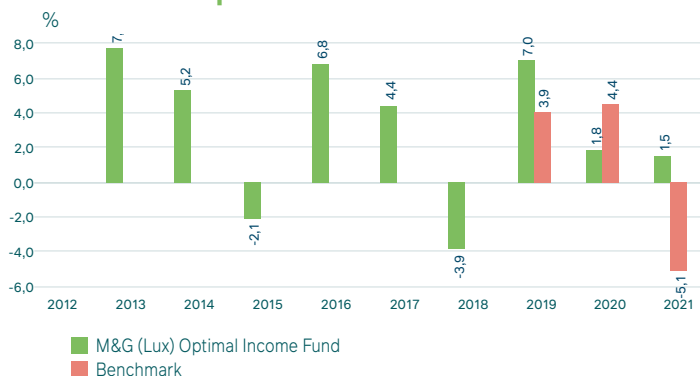
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,25%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,81%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Les frais courants communiqués sont calculés à partir des frais de l'exercice période / précédent, clos le 30 septembre 2021. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.ch/documentation

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- Le fonds a été lancé le 05 septembre 2018 et les CHF Class CI-H Accumulation ont été lancées le 07 septembre 2018.
- La performance avant le lancement de la catégorie d'actions a été simulée au moyen de celle de la catégorie d'actions de capitalisation C-H CHF. La catégorie d'actions de capitalisation C-H CHF du M&G Optimal Income Fund, laquelle a absorbée par la présente catégorie d'actions.
- Les performances de l'indice de référence ont été converties dans la devise de la catégorie d'actions.
- Jusqu'au 24 août 2021, la dénomination de l'indice de référence était 1/3 Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index EUR Hedged, 1/3 Bloomberg Barclays Global High Yield Index EUR Hedged, 1/3 Bloomberg Barclays Global Treasury Index EUR Hedged.
- La performance de l'indice de référence est calculée en CHF.

Benchmark:

05 septembre 2018 au 24 août 2021 - 1/3 Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index CHF Hedged, 1/3 Bloomberg Barclays Global High Yield Index CHF Hedged, 1/3 Bloomberg Barclays Global Treasury Index CHF Hedged
25 août 2021 au 31 décembre 2021 - 1/3 Bloomberg Global Aggregate Corporate Index CHF Hedged, 1/3 Bloomberg Global High Yield Index CHF Hedged, 1/3 Bloomberg Global Treasury Index CHF Hedged

Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Le représentant et l'agent payeur du fonds en Suisse est Société Générale, Paris, Zurich Branch, Talacker 50, P.O. Box 5070, CH-8021 Zürich.

Pour des informations plus détaillées sur ce fonds, veuillez consulter le site www.mandg.ch/documentation où vous pourrez obtenir un exemplaire du Prospectus, les Informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les derniers rapports annuels et semestriels pour la Suisse comportent des informations sur l'ensemble des compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1 dont la distribution au public est autorisée en Suisse ou à partir de la Suisse.

Ces documents sont également disponibles auprès du représentant en Suisse, dans leur dernière version juridiquement valide, en allemand, gratuitement.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus et les Rapports annuels et semestriels pour la Suisse comportent des informations sur l'ensemble des compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1 dont la distribution au public est autorisée en Suisse ou à partir de la Suisse.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez remplacer votre investissement à tout moment. Pour plus d'informations concernant les remplacements, veuillez vous référer au Prospectus concerné en consultant l'adresse du site Internet donnée ci-dessus.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.ch/fr-fr/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 14 février 2022.